



## UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr) – site : [www.uspsy.fr](http://www.uspsy.fr)

L'USP apporte son soutien à la grève du personnel du centre hospitalier "Mas Careiron" à Uzès (Gard) ainsi qu'à l'intersyndicale des personnels hospitaliers.

L'USP réaffirme à cette occasion son opposition à la mobilité et à l'interchangeabilité des personnels ainsi qu'aux réductions de postes et de lits hospitaliers qui ne profiteraient pas à un redéploiement sur le secteur psychiatrique, et s'inscriraient ainsi dans la droite ligne de la loi HPST qui précarise l'hôpital public.

Les réductions budgétaires imposées par l'ARS, les suppressions de postes touchant les personnels soignants et administratifs, ainsi que le recours de plus en plus fréquent à des personnels précaires et sans statuts, mettent en péril directement le fonctionnement de la psychiatrie publique et menacent gravement les actions de soins et de prévention menées par le secteur psychiatrique, compromettant ainsi l'accès aux soins psychiques pour tous, notamment dans les cantons les plus défavorisés du Gard, et apparaissant de nature à tarir, à terme, une offre de soins qui ne répondrait dès lors plus aux besoins des populations.

La mise en concurrence explicite avec le privé réalisant l'introduction de la psychiatrie de service public sur le marché de la finance, l'application "anticipée" (dixit l'ARS!) d'une tarification à l'activité en psychiatrie (VAP), incompatible avec les obligations du secteur psychiatrique envers la population qu'il dessert, les projets plus ou moins avoués de "reconversion" vers le secteur médico-social, ne représentent que des mesures technocratiques répondant aux logiques néo-libérales de marchandisation de la santé et de l'offre de soins, déjà largement développées par le gouvernement précédent, au mépris de la mission du service public de santé, du sens et du fonctionnement du secteur psychiatrique.

L'USP se doit de rappeler ces éléments à l'ARS du Languedoc Roussillon, demande le réexamen des dotations négatives annoncées, et l'ouverture du dialogue avec l'ensemble des syndicats médicaux et non médicaux sur la politique de secteur psychiatrique menée dans le département.

Pour l'USP, son président:

Éric Bogaert

